

## Fiche de données de sécurité

page: 1/19

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 10.11.2023 Version: 12.0

Date de la version précédente: 28.04.2023 Version précédente: 11.0

Date / Première version: 11.08.2003

Produit: Isobutene pure

(ID Nr. 30034782/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 16.10.2025

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

## 1.1. Identificateur de produit

## Isobutene pure

dénomination chimique: isobutène

Numéro CAS: 115-11-7

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119456616-32-0005, 01-2119456616-32-0004, 01-2119456616-32-0067, 01-2119456616-32

# 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit chimique, intermédiaire, Monomère Utilisation appropriée: produit chimique

Pour le détail des usages identifiés du produit, se référer à l'annexe de la fiche de données de sécurité.

## 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: BASF SE 67056 Ludwigshafen GERMANY Adresse de contact:
BASF Belgium Coordination Center Comm.
V.
Drève Richelle 161 E Bte 43
1410 WATERLOO, BELGIUM

Téléphone: +31 26 371 71 71

adresse E-Mail: product-safety-benelux@basf.com

## 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons / Antigifcentrum

Date / mise à jour le: 10.11.2023 Version: 12.0 Version précédente: 11.0

Date de la version précédente: 28.04.2023

Date / Première version: 11.08.2003

Produit: **Isobutene pure** 

(ID Nr. 30034782/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 16.10.2025

+ 32 70 245 245

Numéro d'urgence international: Téléphone: +49 180 2273-112

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Flam. Gas 1 H220 Gaz extrêmement inflammable.

Press. Gas Gaz liquéfié H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de

la chaleur.

D'après les informations détenues par BASF, la classification suivante va au delà de la classification

figurant dans le règlement (CE) N°1272/2008, Annexe VI, tableau 3.1.

Press. Gas gaz comprimé

Flam. Gas 1A

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pictogramme:





Mention d'avertissement:

Danger

Mention de Danger:

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H220 Gaz extrêmement inflammable.

Conseil de Prudence (Prévention):

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des

flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conseils de prudence (Intervention):

P377 Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être

arrêtée sans risque.

P381 En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition.

Conseils de Prudence (Stockage):

P410 + P403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Date / mise à jour le: 10.11.2023 Version: 12.0

Date de la version précédente: 28.04.2023 Version précédente: 11.0

Date / Première version: 11.08.2003

Produit: Isobutene pure

(ID Nr. 30034782/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 16.10.2025

## 2.3. Autres dangers

## Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange. Voir rubrique 12 - Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission. Le produit ne répond pas aux critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) et vPvB (très persistant/très bioaccumulable).

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

## 3.1. Substances

#### Caractérisation chimique

2-méthylpropène

Teneur (W/W): >= 99,85 % Flam. Gas 1

Numéro CAS: 115-11-7 Press. Gas Gaz liquéfié

Numéro-CE: 204-066-3 H280, H220

Numéro INDEX: 601-012-00-4

## Ingrédients soumis à réglementation

Pas de dangers particuliers connus.

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

## 3.2. Mélanges

Non applicable

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## 4.1. Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais.

Après contact avec la peau:

Date / mise à jour le: 10.11.2023 Version: 12.0

Date de la version précédente: 28.04.2023 Version précédente: 11.0

Date / Première version: 11.08.2003

Produit: Isobutene pure

(ID Nr. 30034782/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 16.10.2025

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Après ingestion:

Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11.

Dangers: (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

# 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales).

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

## 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

dioxyde de carbone, poudre d'extinction

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:

mousse, eau pulvérisée, jet d'eau

Indications complémentaires:

Définir les mesures d'extinction en fonction d'un incendie à proximité.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Conseil: Facilement inflammable. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conseil: Réduire ou arrêter la libération de la substance/du produit dans des conditions sûres. Refroidir les récipients menacés à l'aide d'un jet d'eau pulvérisée.

Conseil: La combustion produit des fumées nocives et toxiques.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Equipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome. Équipement de protection spécial pour les pompiers

Autres informations:

Date / mise à jour le: 10.11.2023 Version: 12.0

Date de la version précédente: 28.04.2023 Version précédente: 11.0

Date / Première version: 11.08.2003

Produit: Isobutene pure

(ID Nr. 30034782/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 16.10.2025

Ne pas éteindre le feu sauf si sa source peut être coupée en toute sécurité. La substance/le produit forme avec l'air des mélanges inflammables. Le personnel non nécessaire doit être évacué du secteur. Lutter contre l'incendie à une distance maximale.

Arrêter les mesures d'extinction de l'incendie à l'environnement.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Arrêter ou empêcher la fuite. Réduire ou arrêter la libération de la substance/du produit dans des conditions sûres.

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante.

Tenir les personnes à l'écart et ne pas rester sous le vent.

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Assurer une ventilation adéquate.

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Date / mise à jour le: 10.11.2023 Version: 12.0

Date de la version précédente: 28.04.2023 Version précédente: 11.0

Date de la version précédente: 28.04.2023 Date / Première version: 11.08.2003

Produit: Isobutene pure

(ID Nr. 30034782/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 16.10.2025

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Pas de données applicables disponibles.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir les scénario d'exposition dans l'annexe de la Fiche de Données de Sécurité.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

115-11-7: 2-méthylpropène

VME 583 mg/m3; 250 ppm (TLV (BE))

**PNEC** 

Pas de dérivé PNEC, la substance est un gaz

**DNEL** 

travailleur:

Exposition à long terme - effets systémiques, Inhalation: 769 mg/m3

travailleur:

Exposition à long terme - effets locaux, Inhalation: 1530 mg/m3

consommateur:

Exposition à long terme - effets systémiques, Inhalation: 163 mg/m3

consommateur:

Exposition à long terme - effets locaux, Inhalation: 918 mg/m3

## 8.2. Contrôles de l'exposition

## Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Le port d'une protection respiratoire est nécessaire en cas de circonstances exceptionnelles (par exemple : rejet accidentel, dépassant la limite d'exposition professionnelle). Protection respiratoire appropriée : par ex. équipement respiratoire autonome

Protection des mains:

En cas de risque de gelure lors d'une fuite de gaz, porter des gants de protection contre le froid (EN 511).

Date / mise à jour le: 10.11.2023 Version: 12.0

Date de la version précédente: 28.04.2023 Version précédente: 11.0

Date / Première version: 11.08.2003

Produit: Isobutene pure

(ID Nr. 30034782/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 16.10.2025

Matériaux également adaptés pour une exposition directe prolongée (Recommandé: indice de protection 6, correspondant à une durée de perméation > 480 min d'après EN ISO 374-1): élastomère fluoré (FKM) - 0,7 mm épaisseur de revêtement

Matériaux adaptés pour le contact court terme (recommandé: minimum indice de protection 2, correspondant à une durée de perméation de > 30 min d'après EN ISO 374-1): caoutchouc nitrile (NBR) - 0,4 mm épaisseur de revêtement

Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs. Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.:la température).

#### Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

#### Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

## Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. En complément aux indications sur l'équipement de protection individuelle, le port de vêtements de travail fermés est nécessaire. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation des vapeurs. Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau. Retirer les vêtements souillés et les jeter en prenant des précautions. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Des mesures de gestion de risques adaptées doivent être mises en place.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière: gazeux

Etat physique: gaz liquéfié sous pression

Couleur: incolore Odeur: d'essence

Seuil olfactif:

non déterminé

Point de fusion: -140.7 °C

(1.013 hPa)

Données bibliographiques.

Date / mise à jour le: 10.11.2023 Version: 12.0

Date de la version précédente: 28.04.2023 Version précédente: 11.0

Date / Première version: 11.08.2003

Produit: Isobutene pure

(ID Nr. 30034782/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 16.10.2025

Point d'ébullition: -6,9 °C

(1.013 hPa)

Données bibliographiques.

Inflammabilité: Extrêmement inflammable. (autre(s)) Limite inférieure d'explosivité: 1,8 %(V) (air)

Données bibliographiques.

Limite supérieure d'explosivité: 9,6 %(V)

Données bibliographiques.

Point d'éclair: -76 °C

Température d'auto-inflammation: 465 °C

Données bibliographiques.

Température d'auto-inflammation: température: 465 °C Test type: Auto-inflammation à

haute température.

Décomposition thermique: Pas de décomposition lors d'un stockage ou d'une mise en oeuvre

appropriés.

Valeur du pH:

La substance ne se dissocie pas.

Viscosité, cinématique: 0,27 mm2/s

(20 °C)

Viscosité dynamique: 0,16 mPa.s

(20 °C)

Thixotropie: non thixotrope

Solubilité dans l'eau: Données bibliographiques. (autre(s))

263 mg/l

(25 °C)

Solubilité (qualitative) solvant(s): solvants organiques

soluble

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow): 2,34 (calculé(e))

(25 °C)

Données bibliographiques.

Pression de vapeur:

Etude non nécessaire pour des

raisons scientifiques

Densité relative: 0,59

(25 °C)

Données bibliographiques.

Densité: 0,59 g/cm3

(25 °C)

Données bibliographiques.

densité de vapeur relative (air): 2

Données bibliographiques.

Caractéristiques des particules

Distribution granulométrique: La substance / le produit est commercialisé(e) ou utilisé(e) sous

forme non solide ou sous forme de granulé. -

## 9.2. Autres informations

#### Informations concernant les classes de danger physique

Substances/mélanges explosifs et articles contenant des explosifs

Date / mise à jour le: 10.11.2023 Version: 12.0 Version précédente: 11.0

Date de la version précédente: 28.04.2023 Date / Première version: 11.08.2003

Produit: **Isobutene pure** 

(ID Nr. 30034782/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 16.10.2025

Risque d'explosion: Compte tenu de sa structure, le

produit est classé comme non

explosible.

sensibilité aux chocs:

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Propriétés oxydantes

Propriétés comburantes: Du fait de sa structure, le produit

n'est pas classé comme comburant

Gaz sous pression

Température/pression critique: 144,7 °C

Données bibliographiques.

Propriétés pyrophoriques

Température d'auto-inflammation: Test type: Autoinflammation

spontanée à température

ambiante.

non auto-inflammable

Matières et mélanges auto-échauffants

Aptitude à l'auto-échauffement: Etude non nécessaire pour

des raisons scientifiques

Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables.

Formation de gaz inflammables:

En présence d'eau, pas de formation de gaz inflammables.

Corrosion des métaux

Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.

Autres caractéristiques de sécurité

Radioactivité:

non radioactif pour le transport

pKA:

La substance ne se dissocie pas.

Adsorption/eau - sol:

KOC: 117,5; Log KOC: 2,07

(calculé(e))

Tension superficielle:

Du fait de sa structure chimique, aucune activité de surface n'est

attendue.

Masse molaire:

56,11 g/mol

Vitesse d'évaporation:

La valeur peut être approximée à partir de la constante de la loi d'Henry ou de la pression de vapeur.

page: 10/19

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 10.11.2023 Version: 12.0 Version précédente: 11.0

Date de la version précédente: 28.04.2023

Date / Première version: 11.08.2003

Produit: **Isobutene pure** 

(ID Nr. 30034782/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 16.10.2025

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

## 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Corrosion des Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.

métaux:

En présence d'eau, pas de Formation de gaz Remarques: inflammables: formation de gaz inflammables.

## 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Peroxydes: Le produit/la substance n'a pas tendance à former de peroxyde.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

#### 10.4. Conditions à éviter

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues.

## 10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter: oxydants puissants

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

## 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Pratiquement pas toxique après inhalation unique.

Données expérimentales/calculées:

(par voie orale): Etude non réalisable pour des raisons techniques.

page: 11/19

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 10.11.2023 Version: 12.0 Version précédente: 11.0

Date de la version précédente: 28.04.2023

Date / Première version: 11.08.2003

Produit: **Isobutene pure** 

(ID Nr. 30034782/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 16.10.2025

CL50 rat (par inhalation): > 23 mg/l > 10000 ppm 4.00 h (Ligne directrice 403 de l'OCDE) Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. Un gaz a été testé.

(par voie cutanée): Etude non réalisable pour des raisons techniques.

#### Irritation

#### Evaluation de l'effet irritant:

Le contact avec le liquide peut causer des gelures. A température et pression ambiantes, le produit est gazeux. La réalisation de tests pour ce paramètre n'est techniquement pas faisable, et/ou ce paramètre ne correspond pas à un scenario d'exposition significatif.

#### Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau

: Etude non réalisable pour des raisons techniques.

Lésion oculaire grave/irritation

: Etude non réalisable pour des raisons techniques.

#### Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

## Evaluation de l'effet sensibilisant:

Pas de données disponibles. A température et pression ambiantes, le produit est gazeux. La réalisation de tests pour ce paramètre n'est techniquement pas faisable, et/ou ce paramètre ne correspond pas à un scenario d'exposition significatif.

Données expérimentales/calculées:

Etude non réalisable pour des raisons techniques.

#### mutagénicité des cellules germinales

#### Evaluation du caractère mutagène:

La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes sur les bactéries. Aucun effet mutagène n'a pu être constaté dans les différents tests sur mammifères ou sur cultures de cellules de mammifères.

#### cancérogénicité

## Evaluation du caractère cancérogène:

Les résultats de plusieurs essais à long terme et de tests à court terme sur l'effet cancérigène sont disponibles. L'ensemble des données disponibles ne donne pas d'indication sur le fait que la substance elle-même a un effet cancérigène.

## toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité. Ce produit n'a pas été testé intégralement. Les données ont été déduites en partie d'autres produits de structure ou composition similaire.

#### Toxicité pour le développement

## Evaluation du caractère tératogène:

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour un effet néfaste pour le développement/tératogène.

Date / mise à jour le: 10.11.2023 Version: 12.0

Date de la version précédente: 28.04.2023 Version précédente: 11.0

Date / Première version: 11.08.2003

Produit: Isobutene pure

(ID Nr. 30034782/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 16.10.2025

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT): Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Aucune organo-toxicité spécifique de la substance n'a été observée après une administration répétée à des animaux.

Danger par aspiration

non applicable

## Effets interactifs

Pas de données disponibles.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance n'est pas identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément au règlement (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission et ne figure pas non plus sur la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes conformément à l'article 59 du règlement REACh de l'UE pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Dans l'état actuel des connaissances, pas d'effet négatif pour l'environnement attendu.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) 22 mg/l, Poissons (calculé(e))

Le produit n'a pas été testé. Cette information a été déduite de la structure de la substance.

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) 16 mg/l, daphnies (calculé(e))

Le produit n'a pas été testé. Cette information a été déduite de la structure de la substance.

Plantes aquatique(s):

CE10 (96 h) 3 mg/l, algues (calculé(e))

Le produit n'a pas été testé. Cette information a été déduite de la structure de la substance.

page: 13/19

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 10.11.2023 Version: 12.0

Date de la version précédente: 28.04.2023 Version précédente: 11.0

Date / Première version: 11.08.2003

Produit: Isobutene pure

(ID Nr. 30034782/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 16.10.2025

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

Pas de données disponibles.

Effets chroniques sur poissons:

Pas de données disponibles.

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

Pas de données disponibles.

Evaluation de la toxicité terrestre:

Pas de données disponibles sur la toxicité terrestre.

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Le produit est considéré comme facilement biodégradable. Le produit est très volatil et peut être éliminé largement de l'eau par stripping.

Données sur l'élimination:

50 % (1,91 j) (calculé(e)) (aérobie)

Le produit n'a pas été testé. Cette information a été déduite de la structure de la substance.

Evaluation de la stabilité dans l'eau:

Compte tenu de la structure, une hydrolyse n'est pas attendue.

Information sur la stabilité dans l'eau (hydrolyse):

Pas de données disponibles.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

En raison du coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) une accumulation notable dans les organismes n'est pas attendue.

Potentiel de bioaccumulation:

Pas de données disponibles.

## 12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux: volatilité: La substance s'évapore rapidement de la surface de l'eau vers l'atmosphère. Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH).: Le produit ne

Date / mise à jour le: 10.11.2023 Version: 12.0

Date de la version précédente: 28.04.2023 Version précédente: 11.0

Date de la version précédente: 28.04.2023 Date / Première version: 11.08.2003

Produit: Isobutene pure

(ID Nr. 30034782/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 16.10.2025

répond pas aux critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) et vPvB (très persistant/très bioaccumulable). Auto-classification

## 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance n'est pas identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément au règlement (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission et ne figure pas non plus sur la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes conformément à l'article 59 du règlement REACh de l'UE pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

#### 12.7. Autres effets néfastes

La substance n'est pas listée dans le règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.

Emballage non nettoyé:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

## Transport terrestre

ADR

Numéro ONU ou numéro UN1055

d'identification:

Nom d'expédition des ISOBUTYLÈNE

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le 2.1

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable

Dangers pour nor

l'environnement:

Précautions particulières à Code de restriction en tunnel: B/D

prendre par l'utilisateur:

RID

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

UN1055

page: 15/19

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 10.11.2023 Version: 12.0 Version précédente: 11.0

Date de la version précédente: 28.04.2023 Date / Première version: 11.08.2003

Produit: Isobutene pure

(ID Nr. 30034782/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 16.10.2025

ISOBUTYLÈNE Nom d'expédition des

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le 2.1, 13

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable

Dangers pour non

l'environnement:

Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur:

Etiquette de manutention: 13

## Transport fluvial intérieur

ADN

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

UN1055

Nom d'expédition des

ISOBUTYLÈNE

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le 2.1

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable

Dangers pour non

l'environnement:

Précautions particulières à

Aucun connu

prendre par l'utilisateur:

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche

Numéro ONU ou numéro UN1055

d'identification:

Nom d'expédition des

Nations unies:

ISOBUTYLÈNE

Classe(s) de danger pour le 2.1

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable

Dangers pour non

l'environnement:

Type de bateau citerne G pour le transport par voie

navigable:

Conception de la citerne à 1

cargaison:

Type de citerne à 1

cargaison:

**Transport maritime** Sea transport

**IMDG IMDG** 

Numéro ONU ou numéro UN 1055 UN number or ID **UN 1055** 

Date / mise à jour le: 10.11.2023 Version: 12.0 Date de la version précédente: 28.04.2023 Version précédente: 11.0

Date / Première version: 11.08.2003

Produit: **Isobutene pure** 

(ID Nr. 30034782/SDS\_GEN\_BE/FR)

NO

date d'impression 16.10.2025

d'identification: number:

ISOBUTYLÈNE Nom d'expédition des UN proper shipping **ISOBUTYLENE** 

Nations unies: name:

Classe(s) de danger pour 2.1 Transport hazard 2.1 le transport:

class(es):

Groupe d'emballage: Pas applicable Packing group: Not applicable

Dangers pour Environmental non

l'environnement: Polluant marin: hazards: Marine pollutant:

NON EmS: F-D; S-U Special precautions Précautions particulières à

EmS: F-D; S-U prendre par l'utilisateur: for user:

Transport aérien Air transport

IATA/ICAO IATA/ICAO

Numéro ONU ou numéro UN 1055 UN number or ID UN 1055

d'identification: number:

ISOBUTYLÈNE Nom d'expédition des UN proper shipping **ISOBUTYLENE** Nations unies: name:

Classe(s) de danger pour 2.1 Transport hazard 2.1

le transport: class(es):

Packing group: Groupe d'emballage: Pas applicable Not applicable Dangers pour Un marquage Environmental No Mark as l'environnement: dangereux pour hazards: dangerous for the

l'environnement environment is

needed n'est pas

nécessaire

Précautions particulières à Aucun connu Special precautions None known

prendre par l'utilisateur: for user:

## 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les règlementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

## 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

## 14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

## 14.5. Dangers pour l'environnement

page: 17/19

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 10.11.2023 Version: 12.0

Date de la version précédente: 28.04.2023 Version précédente: 11.0

Date / Première version: 11.08.2003

Produit: Isobutene pure

(ID Nr. 30034782/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 16.10.2025

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

# 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Maritime transport in bulk according to IMO instruments

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

Maritime transport in bulk is not intended.

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Interdictions, restrictions et autorisations

Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: Numéro dans la liste: 40

Directive 2012/18/UE - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (UE):

Entrée dans la liste dans la règlementation: P2

Directive 2012/18/UE - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (UE):

Listée dans la réglementation ci-dessus: Gaz inflammables liquéfiés, catégorie 1 ou 2 (y compris LPG) et gaz naturel

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique (CSA) réalisée

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Évaluation des classes de danger selon les critères du SGH des Nations Unies (version la plus récente)

Flam. Gas 1A

Press. Gas Gaz liquéfié

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Date / mise à jour le: 10.11.2023 Version: 12.0

Date de la version précédente: 28.04.2023 Version précédente: 11.0

Date de la version précédente: 28.04.2023 Ver Date / Première version: 11.08.2003

Produit: **Isobutene pure** 

(ID Nr. 30034782/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 16.10.2025

Flam. Gas Gaz inflammables Press. Gas Gaz sous pression

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H220 Gaz extrêmement inflammable.

#### Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.

page: 19/19

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 10.11.2023 Version: 12.0
Date de la version précédente: 28.04.2023 Version précédente: 11.0

Date / Première version: 11.08.2003

Produit: **Isobutene pure** 

(ID Nr. 30034782/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 16.10.2025

## Annexe: Scénarios d'Exposition

Sommaire

1.

\* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \*

## Contrôle de l'exposition et mesures de gestion des risques

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, il n'a pas été réalisé d'évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques.
	Aucun risque toxicologique n'ayant été identifié il n'a pas été réalisé d'évaluation des scénarios d'exposition humaine (travailleur/utilisateur) ni de caractérisation du risque.

\* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \*